

## Informations destinées à l'ensemble des organismes communautaires Mise à jour : 20 mars 2020

La pandémie de COVID-19 que nous vivons présentement suscite beaucoup d'inquiétude et de questionnement au sein de la population et des organismes partenaires du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour répondre aux différents questionnements, le gouvernement du Québec a mis en place des outils qui sont mis à jour au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Certains outils sont aussi ajoutés.

La page réservée au Coronavirus sur le site Québec permet d'avoir à jour l'information concernant les mesures mises en place, le nombre de cas par région, les cliniques de dépistage, etc.

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

Quant à la page destinée aux professionnels, elle vous permettra d'avoir accès à certains outils d'information et de sensibilisation plus spécifiques. Vous pourrez entre autres y retrouver des affiches en lien avec le COVID-19.

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>

Si vous êtes une ressource en itinérance, voici le lien vers l'outil contenant les conseils de prévention en lien avec votre offre de service. Notez que la Direction des programmes santé mentale et dépendance tiendra des rencontres régulières avec les organismes en itinérance.

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/coronavirus-2019-ncov/COVID-itinerance-2020-03-13.pdf>

Voici aussi certaines directives ou informations mises à jour par le ministère de la Santé et des Services sociaux :

### Visites

À la suite de l'annonce concernant l'interdiction des visites, dans les différents milieux, il est important de préciser que les visites essentielles à l'intervention et au suivi clinique sont autorisées. Concernant le milieu communautaire et l'hébergement pour certaines clientèles avec besoins particuliers, notamment les refuges pour personnes en situation d'itinérance, des travaux sont en cours au niveau national afin d'apporter certaines précisions à ces directives de santé publique.

Par ailleurs, toutes les activités socioprofessionnelles (activités de jour, stages, plateaux de travail ou autres) ont cessé.

### **Matériel sanitaire**

Concernant les demandes relatives au matériel sanitaire, plusieurs établissements sont actuellement en rupture de stock pour ce type de matériel et les inventaires sont déjà bas du côté du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous avons soumis votre besoin au ministère de la Santé et des Services sociaux et la sécurité civile a été mandatée afin de trouver des solutions pour répondre à vos besoins.

### **Distanciation sociale**

Toutes les organisations doivent suivre les règles établies quant à la distanciation sociale, en tenant compte de leur réalité.

### **Financement et reddition de compte**

Les ententes conclues avec les établissements de santé et de services sociaux seront respectées sans égard au monde de financement, et ce même si un organisme a cessé ou réduit ses activités. Par ailleurs, le ministère de la Santé et des Services sociaux évalue présentement différentes possibilités quant aux besoins de financement supplémentaires exprimés par certains organismes. Des informations vous parviendront sous peu à cet effet.

Concernant les obligations légales des organismes, nous vous informerons prochainement de la mise en place de mesures d'assouplissement notamment pour le financement et la reddition de comptes.

### **Services essentiels**

Les organismes communautaires qui offrent des services essentiels à la population, dont les milieux d'hébergement en itinérance et en violence conjugale, les banques alimentaires et les services d'intervention de crise, devraient poursuivre leurs activités tout en respectant les consignes sanitaires

Nous vous tiendrons au courant de façon régulière via cet outil. Si vous avez des questions, vous pouvez entrer en communication avec le CISSS à cette adresse : [covid19.partenaires.cierrat@ssss.gouv.qc.ca](mailto:covid19.partenaires.cierrat@ssss.gouv.qc.ca).

Le suivi des courriels sera assuré par la Direction de santé publique. Ceux-ci répondront aux messages (avec des informations validées par les professionnels du module des maladies infectieuses) ou dirigeront le courriel vers les bonnes ressources.

Aussi, si votre organisation nécessite du renfort au niveau bénévole, vous pouvez contacter la Croix Rouge au : 1-800-863-6582.

Le président-directeur général adjoint,

Philippe Gagné